

INTRODUCTION

C'est la finale de la plus prestigieuse compétition internationale de football. En 2006. Zinédine Zidane adresse un coup de tête à un adversaire italien. C'est une agression. Une « violence ». Entre deux joueurs. Nous sommes en Belgique une vingtaine d'années plus tôt. La finale de la coupe d'Europe des clubs champions s'achève mais le score n'existe plus ; des dizaines de spectateurs sont morts dans ce stade de football. À cause de bagarres. D'agressions. De « violences ». Entre supporters. Février 2007, en Allemagne. Une rencontre de coupe régionale de football, chez les amateurs. Le Lokomotiv Leipzig affronte Erzgebirge Aue II. Une quarantaine d'individus sont blessés au cours d'affrontements entre plusieurs centaines de hooligans et environ 300 policiers. Des jets de pierres et de plaques de béton. Des agressions physiques. Des « violences ». Un dimanche de février 2007. En France. Un footballeur frappe un arbitre au cours du match opposant Crèches à La Chapelle-de-Guinchay. À la suite de cette agression, il est décidé une grève générale des arbitres de la ligue de Bourgogne. Nous sommes à la fin du mois de mai 2007. Peut-être le premier dimanche de juin. J'ai repris contact avec un club que j'avais suivi pendant une bonne partie de la saison 2004-2005. Le Football Club de Valenciennes Dutemple. C'est une association d'un quartier populaire de la ville. En périphérie. Coincé entre la ville de La Sentinelle et une autoroute vers Bruxelles. Un club marqué, au passé houleux. On a effectivement recensé plusieurs agressions d'arbitres autour des compétitions de seniors, et des licenciés d'autres clubs du bassin valenciennois apprécient modérément de jouer à Dutemple. La fin de saison approche. L'accession est assurée. L'enjeu du match concerne le club des Épis ; un quartier populaire là encore. De Douai. Il faut une victoire : c'est une chance que les valenciennois préparent alors un prochain match de coupe départementale. On décide de ne pas « jouer le coup à fond ». Je croise d'anciens « enquêtés ». On échange autour de la saison écoulée, du futur exercice, du président qui souhaite se retirer, des recrues, des nouveaux vestiaires. Arrive un joueur de l'équipe première. Il est suspendu, c'est-à-dire qu'il n'a pas le droit de jouer aujourd'hui. Une vague histoire de vraie-fausse menace auprès d'un arbitre. Trois matchs secs. L'homme, jeune, ne semble pas plus démonté que cela. Le match démarre alors. Je reconnais « mes joueurs » : techniques, rapides, organi-

sés. Tous pourraient évoluer bien au-delà de cette division. Mais ils semblent « laisser filer » la partie ; ils perdront. L'essentiel est ailleurs. Le suspendu insulte le juge de touche, s'excite. L'arbitre central interrompt la partie. Le délégué, c'est-à-dire un dirigeant de l'équipe d'accueil chargé d'assurer la sécurité entre autres, traverse le terrain. Il est insulté à son tour, reçoit le crachat, franchit la main courante et fait face. Ils se battent. L'agitation s'empare du stade. On ne comprend pas. Des spectateurs maugréent, regrettent les « matchs d'avant » quand d'autres signalent que « rien ne change ». Le jeu reprend. Je vois le délégué reprendre sa place. C'est un quinquagénaire costaud. Cheveux en brosse et mâchoire angulaire. Le suspendu revient. Il saute la main courante à son tour et frappe le délégué par surprise, le banc de Dutemple explose. On crie. On se bouscule. Ce sont les joueurs du terrain qui finiront par calmer la situation. Ils veulent terminer le match, ne pas tout perdre là-dessus (ils risquaient d'être interdits d'accession en cas de graves problèmes). Les téléphones portables fonctionnent alors. Le délégué a invité trois amis à le rejoindre ; il le précise à son agresseur ainsi qu'au banc des visiteurs. De là j'entends que rien ne peut faire peur. Surtout pas. Arrivent trois types dans le quart d'heure suivant. Le jeu se poursuit. Le stade s'agite encore. On connaît les nouveaux arrivants ; mon voisin de main courante m'annonce qu'ils sont boxeurs. Un professionnel dans les rangs. Je parie sur l'un et je perds : c'est le fils du délégué. Ils m'impressionnent. Je ressens une vive tension, pense à l'escalade. Rien de tout cela. L'entraîneur principal de Dutemple connaît fort bien les trois hommes ; ils sont « amis dans la vie ». En dehors du football. La mi-temps dans la buvette va calmer le suspendu. Les quelques excités aussi. Le match reprendra comme si rien ne s'était jamais passé. Et il ne s'est rien passé puisque l'arbitre n'a fait aucun commentaire sur la « feuille de match » ; mais il racontera ce qu'il a vécu. Alors Dutemple continuera d'inspirer la crainte, peut-être sur la base d'une bagarre générale survenue un dimanche de mai. Ou de juin. Peut-être pourra-t-on entendre, de la bouche d'un témoin, que le suspendu était armé. Et si le témoin devait être un licencié de Dutemple ? On n'entendrait rien. Parce qu'il ne s'est rien passé. Mais que s'est-il passé ? Passons aux supporters. Le Racing Club de Lens visite le Football Club de Sochaux. À la fin des années 1990 je crois. Il y a un autre match toutefois. Aux alentours du nouveau stade. Des grilles séparent le groupe des Red Tigers, les ultras lensois, de supporters sochaliens. On s'invective, on chambre, on menace. Des forces de l'ordre surviennent. Un car blindé s'interpose. On le contourne. On ramasse des pierres ; tout ce qu'il est possible de jeter. C'est une bataille rangée qui commence. Mais j'exagère comme des ultras lensois m'expliquent que tout cela « est gentil ». Le calme revient progressivement. Officiellement, des échauffourées ont émaillé le début de la rencontre. Sans raison. Brutalement. On pourrait penser : « parce que des supporters de football de deux équipes étaient au même endroit ». J'ai assisté à ces événements, je suis en mesure de reconstituer quelques morceaux des processus qui ont conduit

aux « violences ». Mais je demeure dans l'incapacité d'énoncer les raisons des ruptures de cadres uniquement à partir des situations elles-mêmes ; il y a des motivations qui leur sont extérieures. Il faut les découvrir pour comprendre pourquoi les pratiques sportives et les passions partisans forment des cadres dans lesquels il y a des heurts. On s'y échange donc des coups et des menaces verbales. Il y a des blessures qui débordent l'exercice même de l'activité sportive. Pourquoi ? Comment peut-on en arriver là ? Comment s'accommoder d'une telle variété d'actes pourtant inscrits dans un seul registre ? Pour le savoir j'ai mené l'enquête. Dans les groupes de supporters. Dans les clubs. Autour des stades. Au cœur du football du dimanche.

On le comprend à l'aide de remarques établies par Erving Goffman¹, les sports dits modernes comme pratiques et pratiques de spectacles rassemblent l'essentiel des caractéristiques permettant de leur attribuer le statut de cadres spécifiques en eux-mêmes : des règles particulières (bien que dynamiques, c'est-à-dire susceptibles d'évoluer) structurent les actions individuelles, des limites sont fixées, l'agressivité est contrôlée par un système de sanctions (entre autres car ce serait occulter le processus de civilisation des mœurs cher à Norbert Elias), les objets comme les lieux de la pratique sont institutionnalisés. Toutefois, avancer que la rencontre sportive repose sur un cadre qui lui est propre ne signifie pourtant pas que le pratiquant se trouvera en mesure d'y trouver de quoi se situer : je veux dire se situer dans l'espace, les actions et les relations sociales incluses dans les rencontres. Autrement dit, le cadre de l'activité ne fournira pas nécessairement aux pratiquants tout ce dont ils ont besoin pour se comporter en conformité avec ses codes de conduite. Imaginer ne serait-ce qu'un instant le contraire reviendrait à considérer la pratique sportive, et celle du supporterisme, comme suspendue dans un vide social. Or ce ne sont pas uniquement les règlements et autres instructeurs de leurs normes qui font les conduites. Alors que le cadre est fondé sur des principes d'organisation qui structurent les événements, alors qu'il organise l'expérience des pratiquants (de celui qui les arbitre, de ceux qui regardent) et le sens de leurs activités/de leurs engagements², il représente bien une obligation socialisante mais qui débouche occasionnellement sur un « désordre ». Plus exactement, disons qu'existent des situations affaiblissant notablement la capacité, chez certaines personnes (ou toutes potentiellement), de percevoir ce qui est toléré ou pas. C'est ce qu'il faut appeler, avec Goffman, une rupture de cadre au sens où la nature de l'engagement d'un sujet dans une activité l'amène à ne plus maîtriser ni appliquer les normes³. Je vais montrer dans ce travail que cette configuration se retrouve

1. *Les cadres de l'expérience*, Paris, Les Éditions de Minuit, coll. « Le sens commun », 1991 (1974), p. 65-66.

2. *Ibid.*, p. 9-29.

3. Erving Goffman parle ici d'absorption : « Un engagement est un processus psychologique dans lequel le sujet finit par ignorer, au moins partiellement, où le dirigeant ses sentiments et son attention cognitive », p. 339.

moins dans le supportérisme que dans et autour du football amateur. Ainsi les violences propres aux pratiques sportives n'appartiennent pas mécaniquement au temps des rencontres, c'est-à-dire qu'elles ne concernent pas seulement les pratiquants et le directeur de jeu. Je dois par conséquent souligner que le cadre de l'expérience sportive inclut ce qui se déroule pendant, autour, avant et après les rencontres ; c'est clairement un cadre social. Cet ensemble définit bien les situations dans lesquelles des déviances surviennent, mûrissent, se préparent. C'est dire qu'il arrive que les « règles de cadrage des interactions » (entre joueurs, entre joueurs et spectateurs, entre joueurs et arbitres, entre spectateurs et arbitres, entre spectateurs) soient rompues de façon définitive ou momentanée, donnant ainsi une nouvelle dimension au cadre de la pratique. Les modalités de cassure, et de reprise, dépendent fortement de l'identité de celui ou de ceux qui y jouent un rôle comme de leur degré. Toutefois l'idée que l'on se fait du degré de violence est étroitement liée au sens subjectif, et pas seulement aux règlements qui régissent le déroulement de la pratique sportive. Ceci constitue un obstacle supplémentaire pour qui veut s'appuyer sur les justifications, ou les explications, apportées par les auteurs des violences. Bien différente aura été la donne s'agissant des supporters puisque, entre autres, le passage à l'acte jouit d'un statut particulier. C'est une ressource potentielle, aussi bien collectivement qu'au plan d'une personne (qu'elle soit un leader ou non d'ailleurs). Cette différence ainsi que la grande diversité des violences nécessitent de se tenir au plus près des faits. Des auteurs. Des victimes. Des situations. Parce qu'il y a une logique dont il faut tenir compte. Un déroulement. Une histoire. Mais cette disposition ne résout pas tous les problèmes. Il est vrai qu'il est ici question du football. Combien de personnes s'y intéressent en France ? Des centaines de milliers de spectateurs, des dizaines de groupes de supporters organisés, plus de deux millions de pratiquants et de dirigeants, près de vingt-cinq mille arbitres. On comprend dès lors que les heurts dérivent de la masse des situations : mais toutes ne débouchent pas sur la production de coups et de blessures volontaires, toutes n'alimentent pas la thèse d'une remise en cause du processus de pacification des mœurs. Pourquoi ? Pour le savoir, il fallait convoquer l'enquête sociologique, et celle qui particulièrement place la catégorie du sujet au centre de l'analyse. Il se peut pourtant que l'on ne sache pas qu'il y a de la « violence » dans le sport. Je veux dire, par exemple mais surtout, des agressions physiques qui débordent le jeu lui-même. Mais qui peut l'ignorer ? Celui qui ne regarde pas la télévision, ne lit pas de journaux, n'écoute pas la radio, ne s'intéresse pas au sport. Même de loin. Celui qui n'a pas de mémoire. Celui qui ment aussi. Par intérêt. Pour se rendre intéressant. Je ne sais pas. Ou bien encore celui qui voit le réel à partir du paradoxe de la dichotomie. Comme Zénon d'Elée est mort, j'en déduis que nous sommes presque tous au courant⁴. Notre interrogation mérite-

4. À part Jean-Philippe TOUSSAINT, admirateur de Zinédine Zidane et auteur fugace de *La mélancolie de Zidane*, Paris, Les Éditions de Minuit, 2006.

rait davantage de précision bien sûr. Mais supposons que nous la posions ainsi au plus grand nombre : il se pourrait que les réponses soient nombreuses, variées et peut-être en partie injustes. Parce qu'elles s'appuieraient sur les expériences que les uns et les autres ont de ces violences. Or, en la matière, les médias jouent un rôle central. Mais ils ne « racontent » pas tout, se concentrent sur le sport comme spectacle, délaissent ce qui peut sembler isolé ou marginal à « leurs yeux ». Les points de vue ramassés pourraient néanmoins tout autant reposer sur des expériences plus directes, sur du « vécu » de pratiquant ou de spectateur du sport. Mais une fois encore cela ne garantirait pas davantage de justesse dans les réponses formulées. C'est que le phénomène est peu fréquent. Rare même au regard du volume des situations. Cela le rend beaucoup plus remarquable. La puissance du remarquable tient à sa fréquence : comment ne pas faire des « cas chauds » des généralités ? Cette interrogation porte l'un des enjeux de ce travail car il concerne des faits exceptionnels, qui « sautent aux yeux » et se présentent comme tout à fait singuliers. Autrement dit, on éprouve l'ennuyeuse sensation qu'une sociologie des « violences sportives » revient à proposer une collection d'enquêtes, sans liens. J'y reviendrai car à présent je préfère parler d'exemples plutôt que de cas. Par commodité⁵.

La méthodologie générale de ce travail repose sur l'examen d'une diversité de situations, en partant à la fois directement des acteurs des faits et des contextes dans lesquels ils se meuvent. Ceci explique pourquoi la théorisation intégrée que j'échafauderai au fil des pages s'appuie sur l'usage de plusieurs outils d'investigation. On retrouve effectivement la volonté de varier les techniques de recherche dans cette recherche. J'ai mêlé, sur dix années d'enquêtes, l'observation (des dizaines de matchs de la « société du samedi », des lieux de préparation et de célébration du supportérisme, des espaces d'activités des amateurs...), la discussion informelle (dans les cafés, les tribunes, les files d'attente, autour des terrains d'entraînement des professionnels et des footballeurs du dimanche, dans les bus, sur des aires d'autoroutes, dans les buvettes...), la recherche documentaire et le dépouillement d'archives (les fichiers des abonnés du RC Lens et du Lille OSC, le répertoire des associations de l'INSEE par Sirène, une petite centaine de rapports techniques de services des forces de l'ordre, un « volume » de feuillets de la main courante des commissariats de Lens et des villes abritant les clubs amateurs traités, des notes de services des Renseignements généraux, des clichés photographiques de la brigade civile, des rapports d'activités des CRS et des escadrons de la Gendarmerie mobile...), le questionnaire (en direction des sections officielles de supporters lensois et lillois, du groupe des Red Tigers, de plusieurs dizaines d'associations d'ama-

5. En effet « le cas c'est l'obstacle », et ici l'obstacle à une entrée plus directe dans le sujet. J'aurai l'occasion de revenir sur l'apport de PASSERON J.-C. et REVEL J. (dir.), *Penser par cas*, Paris, Éditions de l'EHESS, 2005.

teurs), l'entretien (une cinquantaine dans le cadre du travail collectif ayant donné lieu à la publication du *Peuple des tribunes*, une cinquantaine grâce au financement obtenu auprès de l'IHESI, des dizaines encore dans les clubs de la région Nord-Pas-de-Calais). Mon objectif aura été, très tôt, de participer à la falsification de la théorie du procès appliquée au sport. J'ai pour cela examiné son segment le plus populaire, dans ses deux dimensions : pratiques et pratiques de spectacle. Soit en usant d'une démarche intensive en multipliant les enquêtes dans l'amateurisme, soit en choisissant la démarche extensive pour privilégier l'étude de quelques groupes de supporters. Dans tous les cas il me fallait me tenir au plus près, varier les techniques de recherche. Mais pourquoi être autant attaché à la variété et donc, en fait, à une stratégie de travail à la fois centripète (autour des sujets vers les sujets) et centrifuge (du sujet pour revenir à des variables extérieures) ? À quoi cela tient ? Au statut que j'accorde au sujet. À la fois acteur de ses pratiques culturelles et ludion des organisations dans lesquelles il existe, mais aussi acteur conscient des influences dont il est l'objet. Plus ou moins pourrais-je dire aussi. Je le crois car je considère que le sujet vit des épreuves comme il les fabrique, à l'aide et à cause d'autrui. Il en est parfois le principal instigateur et les maîtrise, il en est aussi parfois la victime, ce qui affaiblit sa capacité de contrôle. Du coup, les discours sont essentiels et figurent une « version des faits parmi d'autres possibles ». Ceci conduit à polariser « les points de vue et les pratiques » ; je m'y emploie en recoupant les sources. Dans un va-et-vient. Le plus difficile de ce point de vue est de savoir quand l'interrompre. Étant entendu théoriquement que l'acte violent procède non pas d'un abandon de la conscience du cadre de l'action mais plutôt de son absorption, étant entendu qu'une conversation à propos de la déviance avec son auteur nécessite à la fois un détachement et un engagement (supplémentaire donc⁶), étant entendu que je ne dispose pas de suffisamment d'observations des actions de violence (en volume, en diversité), étant entendu que l'analyste aura d'autant plus de difficultés à déceler des stratégies discursives de la part des enquêtés qu'ils sont parfois contraints de légitimer ou d'aggraver leurs agissements, j'ai recherché leurs significations auprès d'eux-mêmes. De ceux qui les côtoient au cours de leurs activités. Des contextes dans lesquels les passages à l'acte ont lieu. Toutes les enquêtes exploitées dans ce travail revendiquent le recours à une démarche empirique donc, qu'il s'agisse de l'amateurisme ou du supportérisme. Il fallait d'abord repérer des orientations de recherche en se concentrant sur les situations, les types d'acteurs et la structure de leurs relations. L'esprit général devait me conduire à articuler les enquêtes entre elles, c'est-à-dire à rebondir constamment sur les données pour en produire de nouvelles. Pour amender. Vérifier. Assurer⁷. Surtout je me suis inspiré d'idées directrices assez simples.

6. Sur ce point : GOFFMAN E., *Les rites d'interaction*, Paris, Les Éditions de Minuit, coll. « Le sens commun », 1998 (1974), p. 101-120.

7. Les enquêtes exploitées figurent en bibliographie.

De quelle(s) violence(s) parle-t-on effectivement ? Est-ce le produit de l'organisation même de l'événement sportif ? Est-ce le résultat d'une économie fondée sur la recherche de performance(s), la mise en concurrence, l'obligation de résultats ? Se peut-il que la situation sportive soit étrangère à une partie de ce qu'elle donne à voir ? Se peut-il qu'elle ne le soit pas ? La facilité voudrait que nous posions le problème en ces termes ; cela signifierait que le piège de la généralisation abusive fonctionne. Alors nous procéderions à une interprétation à partir des valeurs intrinsèques des sports, ou bien en tenant compte de caractéristiques des contrevenants (sociale, culturelle, économique...) comprises comme autant de traductions de « fragilités » sociales. Ce n'est pas satisfaisant. Pour plusieurs raisons. D'abord parce que nous savons toujours plus précisément qu'il est vain d'associer tel ou tel sport à tel ou tel registre de valeurs⁸. Ensuite parce que la corrélation mécanique entre des attributs classiques et l'acte incivil n'était toujours pas interrogée au moment de la production de mes datas⁹. Ce n'est pas tout. Si on peut comprendre que le caractère spectaculaire des faits annule leur singularité et leur ancrage situationnel, c'est pour souligner plus facilement qu'ils ne forment pas une catégorie homogène. Aussi vais-je formuler différemment le problème. J'ai abandonné l'interrogation d'envergure pour lui préférer une problématisation mesurée, circonstanciée. Voilà pourquoi elle concerne la question de la formation des agressions physiques dans un sport en particulier (le football), examiné à partir d'enquêtes accomplies sur le terrain de ses deux extrémités (le haut niveau et l'amateurisme des premiers étages de la hiérarchie des compétitions). Les faits retenus sont des manifestations d'agressivité qui engagent des sanctions (ou devraient en engager mais on verra que ce n'est pas si simple), qui dépassent le jeu s'agissant de ce qui se passe sur et autour des terrains amateurs et l'engagement du spectateur pour ce qui concerne le monde des tribunes. Donc cette étude privilégie les bagarres collectives, les dégradations de biens, les coups, l'usage d'armes. Pour l'illustrer rapidement, j'ai délibérément choisi d'ouvrir ce texte par des faits relativement récents, spectaculaires, remarqués, médiatisés aussi. On pourrait s'amuser au jeu de l'inventaire. Il ne serait pourtant pas exhaustif : l'absence de signalements en est la raison principale. Mais celle-ci ne provient pas seulement de la faiblesse des moyens d'enregistrement des faits (plaintes, observations officielles, blessures graves ayant entraîné une incapacité de travail...), elle s'explique aussi à partir de la déqualification sociale que peuvent porter le ou les agressés. Ou bien encore à partir des straté-

8. *Les pratiques sportives des Français*, Paris, INSEP, 2002.

9. Sauf si nous sortons de la sphère sportive, notamment pour ce qui concerne le rapport entre l'âge et quelques pratiques délinquantes (vols, atteintes aux personnes, délinquance routière, troubles majeurs à l'ordre public) : MUCCHIELLI L., « L'évolution de la délinquance juvénile en France (1980-2000) », *Sociétés contemporaines*, 1, vol. 53, 2004, p. 101-134. On peut même commencer à découvrir de l'équivalence s'agissant des victimes (mais à partir d'un échantillonnage) : ZAUBERMAN R., ROBERT P. et POTTIER M.-L., « Profils de victimes, profils de victimations », *Déviance et Société*, 3, vol. 28, 2004, p. 369-384.

gies d'étouffement mises en place au cours des situations. Pour ne pas « faire de vagues » par exemple. De ce point de vue, les événements des grands stades seraient nécessairement dévoilés (à cause de la télévision, des rapporteurs comme le journaliste ou le délégué « envoyé » par la Fédération française de football, des milliers de spectateurs...). Pourtant bien des rixes entre supporters, ou entre supporters et forces de l'ordre, demeurent dissimulées. Inconnues du grand public. Notamment parce que les faits se déroulent loin du jeu. Dans l'espace autant que dans le temps. L'inventaire ne peut pas être exhaustif non plus du côté des compétitions d'amateurs : de nombreux faits ne « sortent » pas visiblement de la réalité puisqu'ils sont traités par le système normatif propre aux organisations du football, parce que des rencontres sont auto-arbitrées. Il va sans dire que la connaissance du phénomène implique de se rendre sur le terrain, de circonscrire l'espace des pratiques. On pourrait toutefois s'interroger sur le périmètre du cadrage : pourquoi vouloir associer ce qui se passe autour du haut niveau et de l'amateurisme ? Il y a des raisons qui tiennent à mon parcours et je vais en rendre compte. Il y a surtout l'obligation, pour le sociologue, de rendre visible ce qui ne l'est pas, c'est-à-dire de se pencher sur le « non-marqué¹⁰ ». Cela s'impose surtout lorsque l'inaperçu concerne des espaces sociaux massivement investis (c'est le cas dans le monde du football des amateurs), ou bien quand le visible appartient finalement au même domaine que l'invisible (c'est le cas avec le haut niveau d'un côté et le football des amateurs de l'autre). On pouvait en outre supposer que cette démarche est à même de renseigner plus précisément ce qu'il faut entendre par « violences sportives », notamment parce que la sociologie d'une dimension se renforce grâce à celle de l'autre. Et inversement donc. Ce peut être le cas quel que soit le type de résultats : que les violences autour du haut niveau ne correspondent pas à celles de l'amateurisme, qu'il y ait d'abord des similitudes ou les deux à la fois. Mais cette considération touche à l'aspect formel de l'objet, autrement dit à la réalité visible des agressions. Ce n'est pas suffisant. La sociologie des violences physiques dans le football, ici dans ses deux extrémités, revêt un autre intérêt. Je pense spécialement à son registre étiologique. Il est probable que des actions relativement similaires ne débouchent pas sur des explications équivalentes, que le travail interprétatif varie, comme la compréhension. Il est en outre envisageable que l'examen des deux extrémités enrichisse la discussion méthodologique, qu'elle oblige l'enquêteur à modifier ses outils et donc son savoir-faire.

D'une certaine façon ce travail s'inscrit dans la tradition des enquêtes comparatives. Mais plutôt que d'étendre mes premiers terrains d'investigation (les violences physiques et les dégradations matérielles commises par des groupes de supporters autonomes de Lens et de Lille) à d'autres relativement proches

10. BREKHUS W., « Une sociologie de l'invisibilité réorienter notre regard », *Réseaux*, vol. 23, 129-130, 2005, p. 243-272.

(le même problème mais à une autre époque, les mêmes faits mais commis par de nouvelles organisations situées dans d'autres stades français et/ou étrangers), j'ai préféré conserver la nature des actions s'exprimant néanmoins à une toute autre échelle du même domaine social (le football mais celui des niveaux de compétitions officielles d'amateurs). J'ai rapidement décidé une telle variation d'échelles de contextes : pour m'extraire d'une première expérience de recherche qui commençait à entamer mon désir d'enquêter, pour retrouver un univers que j'avais connu comme joueur, pour résoudre l'énigme. Le fait qu'une demande sociale ait été formulée a terminé d'enclencher une « conversion raisonnable ». Mais s'agit-il bien de cela ? On peut le penser parce que, honnêtement, c'est avant tout le supportérisme qui a occupé mon tout début de carrière. Certes, il s'agissait de football, mais le problème des déviances était envisagé comme un registre d'actions partisans parmi d'autres. Si j'essaie d'observer globalement mon parcours, je le verrais bien comme un jeu de chaises musicales : à chaque étape une pièce de l'ensemble disparaît. Parce qu'elle n'est plus intéressante. Parce que nous en avons fait le tour mais surtout parce qu'il y avait trop de pièces d'origine. Arrive alors le moment où la pièce a été trouvée. La « bonne », du moins celle que l'on juge ainsi. Par ailleurs je ne voyais pas comment il m'était possible autrement de satisfaire une envie tenace : discuter la thèse du procès de civilisation bâtie ici sur la relation entre le sport et la violence¹¹. Voilà un texte qui m'aura autant fasciné qu'ennuyé. Il me séduit, stimule mon esprit de contradiction, explique un intermittent complexe d'infériorité, engage un questionnement autour de mes préférences épistémologiques, brouille mes repères quant à la définition même de la sociologie, réactive occasionnellement le souvenir de ma première ambition scientifique¹². Je suis effectivement fasciné par l'étendue de la problématique portée dans plusieurs ouvrages¹³ et dans laquelle s'est immiscé le sport. Fasciné d'avoir le sentiment de comprendre le mécanisme de différenciation et de singularisation de la société occidentale enclenché depuis la fin du Moyen Âge. Fasciné de constater qu'il est possible d'articuler, sur une période longue et lourde, des éléments de systèmes (ici globalement le contrôle et l'usage de la violence par les instances étatiques) et d'autres plus individuelles (ici l'intériorisation des normes comportementales et notamment le contrôle des émotions et des affects). Fasciné de constater que le

11. ELIAS N. et DUNNING E., *Sport et civilisation. La violence maîtrisée*, Paris, Fayard, 1994 (1986).

12. Je me souviens avoir pensé, très fort, que le travail du sociologue devait finalement aboutir à la production de lois. C'était avant d'entamer ma première expérience d'enquête consacrée à la gallowachie et aux coqueuleux. On peut néanmoins envisager l'ambition à condition de reconnaître que les « lois » sociologiques ne sont pas comme les autres. Voir CUIN C.-H., « La démarche nomologique en sociologie (y a-t-il des lois sociologiques ?) », *Revue suisse de sociologie*, vol. 32, 1, 2006, p. 91-118.

13. Je pense à *La civilisation des mœurs*, Paris, Calmann-Lévy, 1973 (1939) et à *La dynamique de l'Occident*, Paris, Calmann-Lévy, 1975 (1939).

sport, comme construction sociale, participe d'une telle économie de pacification des mœurs¹⁴. Mais comment apprécier une telle entreprise, structurale peut-on dire, lorsque l'on adopte soi-même – et non sans mal – une perspective beaucoup plus « serrée » ? Comment apprécier ce dont je me méfie habituellement c'est-à-dire la généralisation ? Comment apprécier des connaissances sociologiques qui ne sont pas avant tout construites sur la base d'enquêtes de terrain ? La thèse de Norbert Elias m'attire autant que je la rejette ; mais elle contient cette puissance théorique qui invite à ne pas l'ignorer. C'est qu'il y a de quoi trouver des éléments qui la valident. En même temps (les exemples sont nombreux) il y a de quoi la contester. Ce travail, par son cadrage, pourrait contribuer à sa falsification dans le but de produire de l'amendement. Sans qu'il s'agisse d'une priorité, j'aimerais pouvoir théoriser la face conditionnelle de *Sport et civilisation* de manière à ce qu'elle soit plus fréquemment mobilisée. Sans doute d'abord par le haut, c'est-à-dire dans les travaux menés par les spécialistes, ensuite par « le bas ». Il se pourrait alors que la demande sociale qui sollicite l'expertise en matière d'exploitation du sport s'oriente vers des apports plus nuancés ou n'intégrant pas du tout un rôle « socialisateur¹⁵ ». Donc vers des mesures d'intervention plus ciblées, et non plus élaborées indépendamment des réalités à cause du poids de l'idéologie communément admise autour du sport. De ses bienfaits.

Les débordements de supporters et ceux des acteurs du dimanche ne sont effectivement pas qu'une « question de société ». Je veux dire par là des faits inévitables, normaux compte tenu des représentations communément admises autour de la jeunesse. Des quartiers populaires. Du chômage. Ces catégories restent fréquemment utilisées pour expliquer les agressions dans et autour des sports. Traité de manière empirique, à partir d'une accumulation d'enquêtes de terrain et d'une diversité de techniques de recherche, ce problème amène le chercheur ailleurs. Au cours des enquêtes, le sentiment de dériver vers d'autres rivages vous saisit, vous hante au point d'attendre une halte pour « y voir plus clair ». Je vais m'efforcer de rendre compte à la fois de résultats, d'implications de nature épistémologique, de conséquences techniques. L'objet se prête convenablement à ce type d'ambitions, notamment parce qu'il s'agit d'actes sociaux peu ou prou établis par des sanctions. Mais celles-ci sont variables, elles ne s'exercent pas de façon homogène des supporters au monde des « pratiquants du dimanche », elles ne sont pas produites selon des modalités identiques : n'oublions pas que ce qui se passe dans et autour de la pratique amateur est

14. L'inscription du sport dans la thèse célèbre de Norbert Elias explique en partie pourquoi son texte consacré au couple sports et violences est si souvent mobilisé dans la plupart des travaux de sociologie du sport. Il constituerait une garantie de scientificité, de rigueur sociologique, de sérieux en même temps qu'une justification de la fonction intégratrice de la pratique sportive.

15. Voir ici PANTALEON N., « Socialisation par les activités sportives et jeunes en difficultés sociales », *Empan*, 3, vol. 51, 2003, p. 51-53.

soumis au jeu supplémentaire du règlement fédéral (porté par le ou les arbitres). La tentation est grande alors d'associer, *a priori* mais différemment, les deux principaux modèles d'interprétation des actes de transgression, c'est-à-dire le normatif et l'interprétatif¹⁶, alors qu'ils sont la plupart du temps séparés. Une telle configuration pose la question des liens logiques entre les terrains d'enquêtes de ce travail, de la portée d'une conjonction des cadres : n'est-ce pas paradoxal de vouloir proposer une sociologie des violences retenues à partir de situations aux dispositions hautement différenciées apparemment ? On peut légitimement s'inquiéter bien que dans les deux cas il soit question de groupes organisés (différemment certes), de football, de compétition, de jeunes hommes. Mais j'ai déjà montré combien je ne crains pas de saisir un objet social de façon paradoxale justement¹⁷. Ainsi, dans mes travaux consacrés au supportérisme, il me fallait courir deux lièvres à la fois. D'un côté je comptais expliquer le succès et l'insuccès populaires du spectacle footballistique, de l'autre j'envisageais d'établir une étiologie des violences physiques commises par les spectateurs. Pour ce faire, je m'étais concentré sur deux stades uniquement et avais privilégié l'étude approfondie d'un groupe de supporters organisés. Inutile d'examiner en quoi un tel protocole d'enquêtes ne semble pas des plus logiques pour respecter l'ambition initiale. Ce genre de considération n'a pas grand intérêt si on ne connaît pas la démarche suivie par le chercheur, les techniques qu'il utilise, l'esprit qu'il impose : l'essentiel est pour moi d'enquêter au plus près, de varier les angles d'approches, d'articuler des résultats avec la suite d'un programme de recherches, de mêler les matériaux, de refuser d'appliquer d'emblée un modèle explicatif aussi séduisant soit-il, de me concentrer sur les situations et les interactions mais tout en prenant soin d'envisager le social au-delà de cette seule « strate ». Si le contexte s'explique depuis le contexte, si je puis m'exprimer ainsi, il s'inscrit également dans une dimension historique et tout cela implique à la fois la situation et les acteurs qui y jouent un ou des rôles. Voilà pourquoi je défendrai la thèse selon laquelle les « débordements », qu'ils soient de supporters, de joueurs, d'encadrants ou d'arbitres, surviennent d'abord et avant tout au terme de processus relatifs à l'effectuation des actions. À l'organisation des cadres investis par les acteurs, qu'il y ait ou non de la « violence ». Je veux dire ici de l'agression physique caractérisée. Toutefois l'usage de ce terme m'embarasse puisque, selon que l'on se place de tel ou tel côté des cadres, les faits ne seront pas identifiés comme tels. Quoi qu'il en soit, posons que le supportérisme et les activités du football amateur constituent des épreuves pour les acteurs et

16. Puisque dans un cas les normes de conduites (les « bonnes ») sont rappelées et leur respect entretenu (cadre normatif) tandis que dans l'autre les libertés individuelles de respect ou de non respect sont plus prononcées (modèle interprétatif). OGIEN A., *Sociologie de la déviance*, Paris, Armand Colin, coll. « U », 1999 (1995), notamment ici le chapitre 4 de la dernière partie.

17. *La popularité du football. Sociologie des supporters à Lens et à Lille*, Arras, Artois Presses Université, coll. « Cultures sportives », 2004 avec une préface de Didier DEMAZIÈRE.

que, compte tenu des configurations, il n'est pas « anormal » qu'il y ait agression. Ceci précisé, la nature des « épreuves » change selon que l'on observe les supporters ou les compétitions d'amateurs, notamment parce que ces épreuves sont en partie construites par les personnes. Leurs rapports aux situations. Les raisons qui rendent compte de leurs engagements. Les interactions auxquelles ils participent, les Nous, les Je, les Eux. L'organisation du cadre normatif. Or, de ce point de vue, la distinction est claire entre nos deux territoires d'investigations : apparemment l'un semble plus « normé ». On s'attend ici à constater l'influence, positive, du poids normatif sur les conduites puisqu'il concourt à la limitation de l'autocontrôle. Il se peut que cela ne soit pas le cas, que nous soyons contraints d'en relativiser les effets et/ou d'en souligner les mécanismes conditionnels. Il se peut en outre que l'épreuve ne soit pas considérée au sens où nous l'entendons ici, c'est-à-dire comme une situation « difficile » à vivre.

Toujours est-il que l'un de nos objectifs est d'identifier les déterminants qui colorent une expérience en épreuve, qui « déstabilisent » une situation et ceux qui en font partie, qui rendent les acteurs plus vulnérables aux logiques des cadres : le processus, l'effectuation des actions et les manières de les vivre se situent par conséquent au cœur de la démarche. Mais de quelles actions s'agit-il ? À la fois celles qui sont « violentes » et celles qui ne le sont pas¹⁸, et ce dans les deux espaces d'investigations. Le premier chapitre de l'ouvrage explicitera le choix du football comme espace d'investigations et l'intérêt de recourir à un modèle d'analyse qui tient d'abord compte de particularités, c'est-à-dire d'abandonner les perspectives d'envergure et de revenir au « sol raboteux ». Nous le verrons d'abord à partir de terrains d'expressions violentes éloignés du sport, pour ensuite réaliser que ce domaine social est parfois curieusement interprété comme tel du point de vue des violences : l'épreuve sportive est purement sportive et c'est pourquoi on la comprend difficilement indépendamment d'autres logiques. Où l'on constatera toutefois que ce mode de traitement de la « violence », et donc de définition, ne concerne pas seulement les pratiques et spectacles sportifs. Il faudra voir en quoi une étiologie fondée sur la « crise » par exemple ne fait guère avancer la réflexion. Surtout en quoi la théorie du procès de civilisation constitue un piège. En quoi des démarches plus circonstanciées peuvent nous inspirer. En quoi il faut parfois se débarrasser du caractère dysharmonique de la conduite violente pour en saisir d'autres ressorts. En quoi le déplacement du problème de la violence à la manifestation agressive ou déviante facilite l'investigation. En quoi l'élimination du dilemme définitionnel contribue à lire autrement notre objet. On peut supposer en effet que cette « combine » met plus facilement à jour les processus, notamment parce qu'elle

18. On ne peut sûrement pas défendre l'hypothèse de l'épreuve sans considérer les actions selon ces deux aspects ; voilà un principe méthodologique simple que l'on retrouve dans DURKHEIM E., *Les règles de la méthode sociologique*, Paris, PUF, coll. « Quadrige », 1990 (1895).

oblige l'enquêteur à se concentrer sur l'effectuation des actions. Mais cela ne se fait pas sans danger : par exemple celui qui consiste à confondre une cause avec un symptôme, une sociologie avec l'énonciation d'un syndrome¹⁹. Les deuxième et troisième chapitres contiendront les éléments étiologiques découverts aux cours des enquêtes consacrées aux supporters et à l'amateurisme. On aboutira alors d'abord à une théorisation intermédiaire du sens pluriel de la violence et des enchaînements fondée sur des variables contextuelles propres à chacune des situations étudiées, sur les structurations des épreuves. Il est probable que les analyses se complètent, s'opposent. L'amendement est envisageable, je ne considère pas autrement la confrontation. Surtout, ces chapitres permettront d'énoncer ce qu'est la violence dans le football, de souligner son hétérogénéité factuelle. J'espère alors pouvoir démontrer l'utilité de faire de la situation la catégorie centrale de l'analyse même si, d'un terrain d'enquêtes à l'autre, la démarche débouche plus ou moins sur une étiologie ancrée dans les individualités : l'approche situationnelle n'est effectivement pas une fin en soi, elle est censée faciliter l'analyse au plus près des acteurs²⁰. Le quatrième chapitre prendra en compte l'ensemble des terrains d'enquêtes pour parvenir à une théorisation intégrée de la violence : la discussion de la théorie du procès nécessite effectivement de travailler les singularités et la diversité des éléments étiologiques dans le sens d'une théorisation d'ensemble. Mais on verra aussi combien elle demeure fragile puisque, entre autres, elle repose sur des productions discursives hétérogènes qui mélangent connaissances et croyances. Stéréotypes et rumeurs. Exagérations et dissimulations. C'est dire que des limites apparaîtront. Mais toutes ne sont pas liées à la manière de procéder. Les conduites examinées demeurent très « chargées » émotionnellement et socialement, elles ne s'observent ni facilement ni tranquillement, leurs mises en mots brouillent les pistes et rendent le caméralisme impossible (je veux dire ici l'intervention). Nous verrons si, à la lecture de ce texte, il était opportun de faire dialoguer des enquêtes consacrées au supportérisme des grands stades et au « football du dimanche²¹ ». Je défends cette option qui consiste à comparer voire à juxtaposer les échelles de

19. *Sport et civilisation. La violence maîtrisée*, p. 71-76.

20. J'aurais aimé pouvoir m'inspirer de la façon de faire de Michel Wieviorka, c'est-à-dire de concentrer mes efforts sur le sujet comme catégorie des analyses. J'ai rapidement compris l'impossibilité d'agir de la sorte dans un premier temps s'agissant des terrains de l'amateurisme : les faits sont rares, les contrevenants sont difficilement identifiables, les témoins et autres sources contractent les événements. Voir *La violence*, Paris, Hachette, coll. « Pluriel », 2005, chapitre 12.

21. J'entends ici le football pratiqué par les amateurs des niveaux départementaux des compétitions officielles (on compte cinq niveaux nationaux depuis la Ligue 1 jusqu'au Championnat de France Amateur 2, environ cinq niveaux régionaux et une petite dizaine d'échelons départementaux). On peut comprendre ce que le football du dimanche représente à partir de RENAHY N., « De l'appartenance ouvrière à la représentation territoriale : le cas d'un club de football amateur en milieu rural », *Ethnologie française*, vol. 31, 4, 2001, p. 707-715 ou NUYTENS W., *Au pays des pieds carrés. Un récit du football du dimanche*, Saint-Cyr-sur-Loire, Alan Sutton, 2006.

contexte et d'observation : pourquoi n'offrirait-elle pas les propriétés distinctives que nous sommes en droit d'attendre de toute démarche comparative ? Certes l'acteur de l'amateurisme, qu'il soit arbitre ou joueur voire dirigeant, entretient un rapport à l'acte agressif (ou à la norme) différent de celui que vit le supporter. On revendique ici tandis qu'on dissimule là ; bref, le statut du recours à l'acte agressif varie d'un territoire à l'autre. Il est structurant d'une certaine façon dans le monde des supporters tandis que, dans les clubs de footballeurs, il est loin de représenter une ressource sauf à considérer ces clubs qui jouent des stigmatisations dont ils sont victimes : ils en font une arme éventuellement, un élément propice à l'intimidation par exemple. Finalement, qu'importe si le pari de ce dialogue est risqué puisque, dès le départ, mon ambition aura été de clarifier les significations des violences pour contribuer modestement à l'amendement de la théorie du procès. Pour discuter des processus de catégorisation des formes de violence associées à un domaine de la vie sociale. Pour contribuer à la sociologie des normes à partir d'une étude consacrée à des violences dans lesquelles on ne rentre pas facilement. L'intitulé de l'ouvrage le suggère : c'est même une épreuve pour le sociologue que d'investir ce terrain-là aussi.